



Nº 132

Le 30 juin 1988

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES  
PRÉSIDERA À LA CÉRÉMONIE DE LA PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE  
DE LA NOUVELLE AMBASSADE DU CANADA AU JAPON

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présidera le 1<sup>er</sup> juillet à la cérémonie de la première pelletée de terre du projet de la **Place Canada**, la nouvelle ambassade du Canada à Tokyo, au Japon.

À cette occasion, M. Clark a déclaré que ce projet innovateur de conception canadienne "allait nous aider à maintenir et à intensifier nos relations déjà très dynamiques et très sophistiquées avec le Japon, notre deuxième partenaire commercial en importance."

Le projet repose sur une approche originale utilisée pour la première fois par un gouvernement étranger au Japon. Plus précisément, les installations seront financées à un coût relativement peu élevé pour les contribuables canadiens, grâce à un terrain de grande valeur que le Canada possède au coeur de Tokyo. Une fois les travaux terminés, le Canada disposera d'un complexe d'immeubles dont la valeur est estimée à plus de 200 millions de dollars au cours actuel (mise de fonds initiale pour la conception et les frais de construction) et réalisera des économies annuelles de presque quatre millions de dollars, soit la somme qu'il dépense actuellement pour la location de locaux à bureaux additionnels et les frais de logement des employés canadiens et de leurs familles.

Le projet de réaménagement de l'ambassade est exécuté dans le cadre d'un accord conclu en mai entre le gouvernement du Canada et un consortium japonais. Ce consortium, formé par la Shimizu Corporation et la Mitsubishi Trust and Banking Corporation, financera, concevra et construira les immeubles,

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

dont la superficie sera supérieure aux besoins immédiats du Canada. L'espace excédentaire sera administré par fidéicommiss et loué à des tiers. Le revenu qui sera ainsi généré permettra au consortium de dédommager l'investissement dans la réalisation du projet. Une fois que celui-ci aura recouvré les sommes investies, les recettes reviendront au Canada, qui en disposera à sa guise, tout en restant propriétaire du terrain.

Le principal architecte du projet est M. Raymond Moriyama, de la firme Moriyama and Teshima, de Toronto, concepteur de nombreux immeubles publics de prestige, au Canada comme à l'étranger.

Les travaux de construction de la Place Canada commenceront au début de 1989 et le complexe sera prêt à accueillir la nouvelle ambassade au début de 1991. Suivra la construction des logements permanents, qui pourront héberger le personnel dès octobre 1992. La maison historique Marler, résidence officielle de l'ambassadeur du Canada à Tokyo depuis que le Canada y a ouvert un bureau pour la première fois en 1929, fait partie intégrante du plan global d'aménagement.

Les relations avec le Japon sont la pierre angulaire de nos intérêts dans la région Asie-Pacifique. Le Japon, qui vient au deuxième rang de nos partenaires commerciaux, est une importante source d'investissements et de touristes pour le Canada. Le réaménagement de l'ambassade viendra donc accentuer notre présence dans ce pays. L'espace excédentaire de la Place Canada sera mis à la disposition des administrations provinciales et des établissements commerciaux canadiens et japonais pour location. Le complexe immobilier sera une vitrine de la haute technologie et des attraits culturels du Canada. Il témoignera de la volonté du Canada de poursuivre une collaboration harmonieuse avec le Japon, fera connaître l'esprit industriel du Canada et projettera une image de beauté naturelle.

La visite de M. Clark à Tokyo s'inscrit dans le cadre des Sixièmes consultations entre les ministres des Affaires étrangères du Canada et du Japon. Les entretiens entre M. Clark et son homologue, M. Sosuke Uno, portent sur des questions nationales et internationales.